

Photo : Emilie BUNEL



118^e

Vaux 2022

Cérémonie le vendredi 7 janvier : 18h à la salle des Cèdres



PRÉVENTION DES INONDATIONS EN AVAL DU JANIN > Page 9



TÉMOIGNAGE : le corbillard de Charavines > Page 4



PHOTOS : des habitants talentueux ! Page 6



PLAISIR D'ÉCRIRE : nouveau projet du CCAS > Page 12

CANNAI

Sommaire

2 VIVRE CHARAVINES

- 2-Événements
- 3-Nature Paysage & Patrimoine :
Réduction des déchets verts
APPMNH Haute Fure Val d'Ars
- 4-Témoignages : Le corbillard
M. Odru
Le trimestre en image
- 5-Économie locale :
Soutien à l'économie locale
Opération Pass : c'est parti !
- 6-Édito
- 6-À vos appareils photo !

7 VIE MUNICIPALE

- 7-Le fil des projets
- 7-Les brèves
- 8-Zoom projet
Restauration scolaire
- 9-Coopérations
Intercommunales :
Prévention des inondations

10 PLACE PUBLIQUE

- 10-Citoyens d'ici ou d'ailleurs :
Se projeter dans le temps

11 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 11- Proposer un chemin de
philosophie
- 11- Des nouvelles de vos
associations

12 AGENDA ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09

mairie@mairie-charavines.com

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille,
C. Millon, A. Bernard, M. Charlès, C. Hartmann,
S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré,
Guillaume Dalonneau, Nicole Delmas,
Charlène Duthel, Jean-Louis Latsague,
Sophie Provost-Payraud, Christelle Ravetto,
Jérôme Serres, Nathalie Sibué.

Date de publication : Décembre 2021

Tirage : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

Photo de Une : Emilie BUNEL

ÉVÈNEMENTS

LES CHANTIERS EN PHOTO



Le bâtiment des comptoirs



L'agrandissement du restaurant scolaire

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE CHARAVINES A FAIT SA RENTRÉE

Depuis septembre, à l'image de ses « grandes sœurs » les activités ont enfin pu démarrer. Zoom sur 2 d'entre elles :

◆◆ L'atelier Art et Créations (Christelle RAVETTO)

Un groupe de passionnés assidus s'étant formé autour du dessin et de la peinture, incluant enfants et adultes, le mercredi après-midi et à raison de deux fois par mois.



Un concept ludique et interactif, agrémenté d'une belle dynamique de groupe où chacun repart en fin de séance avec sa propre création.

Différents thèmes, idées, supports, sont proposés, expliqués et réalisés. Vous êtes curieux, imaginatif, volontaire et motivé alors à très bientôt...

◆◆ Initiation au Skate



Déjà 3 séances Découverte pour les jeunes skateurs, sous la conduite de Guillaume Dalonneau, intervenant bénévole.

UN CHARAVINOIS RÉCOMPENSÉ

Thibaud MARITAZ, ex-élève en BTS Fluides, Énergie, Domotique au Lycée R. DESCHAUX à SASSENAGE et actuellement étudiant en licence pro **a remporté le prix de l'AITCVF jeunes bac+2 +3** (Association des Ingénieurs et Techniciens en Climatique, Ventilation et Froid). Un événement national suivant le même principe que le concours général. Félicitations à lui.



NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de sa politique de développement durable la commune a mené une enquête auprès de ses habitants et un programme de réduction des déchets verts a débuté. **Le broyage et le compostage** font partie intégrante des actions qui permettent de réduire les quantités de déchets verts du jardin (tonte de gazon, tailles de haie, branchages...) et de déchets organiques de la cuisine,

Dès le mois de Septembre 21 et toutes les 5 semaines, **un service de broyage** rue des lilas est proposé. M^{me} Cathie Hartmann, guide composteur, peut vous aider à améliorer votre compost et répondre à vos interrogations (contact à la mairie).

Dans un jardin, tous les végétaux peuvent être valorisés sur place ! Voici quelques techniques pour vous aider :

✓ **Le broyage** consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Ces copeaux peuvent être utilisés pour le compostage et le paillage.

» Pour une petite quantité de branchages de faible section (diamètre inférieur à 10 mm), il est souvent plus rapide de les broyer avec une tondeuse. Étalez les branchages sur la pelouse, passez lentement sur celles-ci avec votre tondeuse et récupérez le broyat dans le panier.

» Pour un volume moyen de branchages (diamètre 10 à 50 mm) pensez à la location ou à l'achat mutualisé d'un broyeur à usage domestique. Renseignements: <http://www.paysvoironnais.com/reduire-ses-dechets/broyer-ses-vegetaux-721.html>

» Pour une grande quantité de branchages de forte section, il est judicieux d'utiliser broyeur thermique (service proposé par le Grand Chalon) Le broyat peut être valorisé sous forme de paillage directement dans le jardin, autour des plantations ou en amendement organique afin de faire du compost.

✓ **Le paillage** consiste à ajouter une couche de matière organique sur le sol comme ce qui se produit

en forêt lorsque les feuilles et les aiguilles tombent, se décomposent et deviennent des nutriments pour les végétaux. C'est un mode de compostage très lent mais efficace.

Il conserve l'humidité du sol ; empêche ou réduit la croissance des mauvaises herbes et des autres végétaux en compétition, tel le gazon ; uniformise la température du sol ; fournit des éléments nutritifs et de la matière organique en se décomposant ; prévient l'érosion et empêche la formation d'une croûte à la surface du sol ; protège des fortes gelées d'hiver ; rehausse l'apparence des aires de plantation ; protège les troncs des blessures causées par la tondeuse à gazon ou le coupe bordure et abrite les insectes utiles au jardin.

LE COMPOSTAGE

Connu depuis l'antiquité, est un phénomène naturel de transformation et de décomposition de la matière organique en humus par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, vers de terre). En compostant, vous contribuez à diminuer votre production de déchets ; à la réduction des coûts de transport et de traitement et également à la préservation de l'environnement.

APPMNH HAUTE FURE VAL D'ARS



L'APPMN Haute Fure Val d'Ars œuvre pour maintenir les berges de la Fure accessibles aux amoureux de la pêche et de la nature.

Après la sécurisation du pont sous la trappe rouge, un gros débroussaillage aux environs du pont du moulin permet d'approcher la rivière dans de bonnes conditions.

Un inspecteur de l'environnement sollicité par l'association a constaté son travail et conseillé des techniques et des méthodes encore plus naturelles qui seront appliquées prochainement.

Un bilan positif d'une pêche électrique a été dressé tant en qualité de l'eau qu'en population piscicole.

L'association accueille des bénévoles pour l'entretien du samedi matin, (rdv 8h place de l'église)

GRUPE D'HABITANTS VOLONTAIRES «ESPACES VERT»

Vous avez un peu de temps, vous aimez soigner et entretenir des massifs, des arbustes, alors soyez les bienvenus. Un petit groupe d'habitants volontaires est en cours de constitution. Premiers membres : Pierre-Bruno Girard, Marie-Hélène Rival & Joël Mollard. Pour vous faire connaître merci de laisser un message à l'accueil en mairie, ou par mail.

TEMOIGNAGES & PARTAGES

LE CORBILLARD, PAR MICHEL ODRU

Pendant les premières années de la guerre, nous résidions dans notre maison de Charavines et devant chez nous se trouvaient Jules Bally. Il était paysan, cultivateur ; sa femme tenait le « café de la gare » mais surtout il avait la « concession » du corbillard.

A cette époque, j'avais entre trois et six ans et malheureusement je n'avais aucune idée de l'utilité du corbillard et à quelles fins il allait servir. Je trouvais ce véhicule très beau d'autant plus que le Père Bailly, dès qu'il l'avait sorti de son hangar, le lavait à grandes eaux, le bichonnait, refaisait quelques retouches de peinture si nécessaire, démontait les roues pour les graisser avec du vieux saindoux qui sentait très mauvais. Il ne fallait pas que les éventuels grincements des roues soient tels qu'ils couvrissent les psalmodies du curé quand il faudra aller de l'église au cimetière.

Le cheval : « Bijou » lui-même avait droit à sa toilette : lavage à grandes eaux, les sabots étaient vernis. Les fers reclusés ou changés et notre voisin le père Giroud, maréchal ferrant, se chargeait de cette activité qui se terminait devant des canons de rouge au café de la gare.

Le jour de la cérémonie, Bijou était revêtu d'un caparaçon noir et argenté qui à mes yeux en faisait le plus beau cheval qui puisse exister. Les quatre angles supérieurs du carrosse étaient enjolivés de quatre plumets noirs et blancs qui ont dû passer leur vie dans la naphthaline et qui sortaient parfois en de rares occasions.

Puis le Père Bally tout endimanché, quel que soit le jour de la semaine, montait sur le siège du cocher et partait très solennellement accomplir sa mission. Je restais subjugué accroché au portail du jardin pensant avoir assisté à une des plus belles scènes que l'on puisse voir.

Le temps passant, la famille devait alors quitter Charavines. Mes parents entreprirent de faire leurs « à Dieu » à quelques personnes et c'est ainsi qu'ils allèrent dire au revoir aux demoiselles Rey : Blanche, Marie et Angèle. N'ayant personne pour me garder je dus les accompagner et après moult recommandations d'usage, je restais silencieux assis sur ma chaise écoutant les conversations des « Grandes Personnes, l'obéissance était une vertu à laquelle il était malsain de déroger...S'apercevant de ma présence l'une des demoiselles me demanda :

-Et toi Michel tu vas aussi nous quitter. Qu'est-ce que tu nous souhaites ?

J'avais pour ces trois personnes un profond respect et une réelle affection, et après une réflexion que je pensais sage, l'idée me vint de leur proposer une promenade dans le plus beau véhicule de la commune...

-Je vous souhaite une belle promenade en... Corbillard !

Tout de suite j'ai senti que la réaction n'était pas à la hauteur des espérances escomptées. Mes parents vinrent à ma rescousse expliquant l'attachement esthétique qui me liait avec le dit corbillard.

En Conclusion, je ne pouvais pas faire mieux, pour rendre hommage au poète adopté par le pays, que d'évoquer : « Le petit corbillard, corbillard, corbillard de nos grands-pères...».

Vous souhaitez apporter un témoignage, partager une anecdote, un événement n'hésitez pas à l'adresser à : mairie@mairie-charavines.fr

TRIMESTRE en images



Les amoureux de la voile ont pu s'adonner à leur passion cet été.



Malgré le temps gris, le cimetière s'est coloré pour la Toussaint.



Instant délicat au bâtiment des comptoirs par Joel Mollard.



Brume automnale par Corinne GELLNER



Coucher de soleil sur le lac par David MATHURIN



LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

utiliser tous les leviers !

Favoriser l'activité économique est une préoccupation constante de la commune. Pour :

- Créer des emplois à proximité, pas soumis au risque de délocalisation.
- Limiter nos impacts environnementaux, car les circuits courts limitent le transport de marchandises, réduisent nos propres déplacements et favorisent aussi la réduction des déchets.
- Conforter Charavines dans son statut de commune vivante, active, rayonnante.

Mais aussi pour nous réapproprier des bouts de cette chaîne qui va de la production à la consommation de nos aliments, de nos biens matériels, services... Cela n'est et ne sera jamais possible pour tous les biens, et nous continuerons de dépendre de biens fabriqués loin, voire très loin. Mais cela ne doit pas nous décourager dans l'ambition d'améliorer la situation dans ce sens.



L'ACTION DE LA COMMUNE

» Veiller sur la qualité et le rayonnement de notre marché dominical.

La notoriété de notre marché ne cesse de se renforcer. C'est un vrai poumon pour l'économie de notre commune.

» Favoriser l'offre de locaux et surfaces d'activité.

Dans les secteurs les plus propices à l'activité la commune refuse désormais de voir des rez-de-chaussée occupés par des logements. Dans certaines circonstances la commune fait le choix ou étudie l'opportunité de devenir elle-même propriétaire de locaux commerciaux à louer. Cela suppose toutefois des investissements lourds, et il s'agit pour la commune d'intervenir là où l'enjeu le justifie et surtout là où la dynamique du marché de l'immobilier ne suffit pas à garantir le résultat attendu.

» Créer un environnement favorable à la consommation locale.

Découvrir ou encore plus se tourner vers le commerce, l'artisanat ou les services locaux, cela doit être pratique et plaisant. Le projet d'ensemble pour le centre bourg répond à cette volonté. Il s'inscrit dans le temps long, comme tout projet de cette nature. L'aménagement de la plaine d'accueil répond aussi à cela.

» Offrir des coups de pouce en termes de pouvoir d'achat.

Il ne faut pas le nier, pour beaucoup le recours aux grandes surfaces des villes ou zones d'activité voisines c'est d'abord une question de prix, de pouvoir d'achat. Le projet des pass cherche à explorer cette piste. Le lancement de la première souscription (17-18 décembre, cf ci-dessous) permettra d'en dégager des enseignements.

» Promouvoir les métiers dont nous avons besoin.

De plus en plus nous pouvons mesurer des difficultés de recrutement dans des métiers pourtant indispensables. Par exemple les aides à domicile : régulièrement l'ADMR doit relancer des appels à candidature. Il en est de même pour les services périscolaires de la commune. S'agissant des aides à domicile le CCAS de Charavines a ainsi décidé d'offrir à tous les personnels de l'ADMR une gratification sous forme de pass à utiliser auprès des acteurs économiques locaux signataires de la convention avec la commune.



PASS DE CHARAVINES C'EST PARTI !

Le vendredi 17 décembre après-midi et le samedi 18 décembre matin, première souscription en salle des Réunions. Pour rappel les habitants peuvent acheter des Pass à prix réduit correspondant à des réductions allant de 10 à 40%. Munissez vous de justificatifs de QF (ou avis fiscal) et de situation familiale.



Une commune attractive pour la création d'activité

La commune est directement ou indirectement saisie de nombreuses volontés de création d'activité supposant de trouver des locaux.

A titre illustratif : un cabinet de massage, un cabinet pour psychothérapeutes. Une boutique droguerie – bricolage – loisirs. Une auto-école. Deux projets de boutique dans la création d'objets d'art. Deux projets dans la restauration. Des chambres d'hôte...

A ce jour l'offre immobilière ne permet pas de répondre à tous ces besoins.



2021 égrène ses derniers jours. Nous voilà assaillis de sentiments contradictoires. Nous n'aimons pas que le temps s'écoule trop vite, nous précipitant vers notre horizon commun. Pourtant sans doute sommes-nous nombreux à attendre la fin de cette année avec l'espoir secret ou avoué qu'enfin nous puissions retrouver nos vies. Voilà plus de vingt mois que nous vivons à l'ère de cette pandémie, au rythme des annonces et des protocoles, des mesures et des nouveaux variants. Nous pouvons craindre que les dégâts sociaux, psychologiques et démocratiques soient au moins aussi lourds que l'impact sanitaire.

Face à ce contexte je veille à ce que notre action concilie deux grands impératifs, ce qui n'est pas tous les jours facile : inviter à la prudence, ne pas s'exposer au risque, par déraison ou par désinvolture ; mais aussi ne pas étouffer toute vie sociale, économique et citoyenne locale. Ce n'est pas au moment où la société va mal qu'il faut aggraver ses déchirures et ses clivages.

A l'approche de 2022 je tiens à souligner quelques motifs d'espoir.

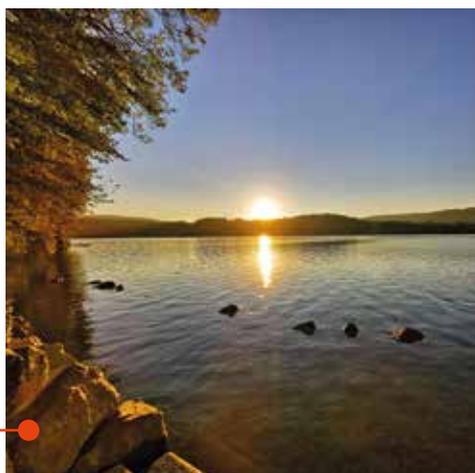
» A l'échelle de notre société nous pouvons percevoir à l'œuvre un lent, trop lent sans doute, mais réel mouvement qui travaille en profondeur nos préoccupations et attentes. Aux temps du « toujours plus » répondent des envies de « mieux ». Ce mouvement ne doit nous faire oublier que nombreux vivent encore du « pas assez », de logement, d'alimentation de qualité, d'éducation ou de soin. Ou d'amour et d'amitié. Au contraire, revenir au « mieux », c'est aussi revenir à des liens aux autres plus ouverts et fraternels. Ce mouvement n'est pas général, des égoïsmes continuent à prospérer, mais il appelle les efforts et le sens des responsabilités de toutes celles et tous ceux qui s'y reconnaissent.

» Pour Charavines je vois deux grands motifs de satisfaction. Nos forces vives locales ont certes été affectées par ces longs mois, elles n'ont pas été abattues. Ecoles, associations, entreprises, boutiques, caserne des pompiers, la commune elle-même et tous ses services, partout des réflexions germent, des projets avancent, des aspirations trouvent matière à s'investir. L'autre satisfaction c'est que Charavines rayonne. Il ne s'agit pas ici de vanité, non, sentir que notre commune sait susciter des envies d'entreprendre, des envies de s'installer, des envies d'agir et de créer, oui c'est un vrai motif d'espoir que je souhaite partager avec vous.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

A VOS APPAREILS PHOTOS !



Cet espace est le vôtre !

À vos appareils pour faire vivre le village !

Envoyez-nous vos clichés sur :

photos-canal@mairie-charavines.fr

Vous pouvez aussi nous faire parvenir la photo d'un lieu à découvrir pour la rubrique « **Reconnaissez-vous ?** »

Pour notre plus grand plaisir, vous avez été très nombreux à partager vos clichés pour ce numéro. Impossible pour nous de faire une sélection objective tant chacun exprime une sensibilité ou une émotion singulière. Cela nous amène à réfléchir à l'organisation d'une expo photo afin de mettre en valeur cette pratique. Vous retrouverez dans un prochain numéro les photos de lieux à reconnaître.

Un grand merci à Emilie BUNEL, Corinne GELLNER, Orana LEIBOWITCH, Laurent LASSORSA, David MATHURIN, Joël MOLLARD, Véronique RAFFARD, Pamela REAL, Mylène TURPIN.



O. LEIBOVITCH
P. REALE



M. TUPIN
V. RAFFARD

VŒUX DU MAIRE

Les cérémonies des vœux 2021 de toutes les communes ont été annulées en raison des contraintes sanitaires. Sauf nouvelles contraintes il sera à nouveau possible de les organiser pour les vœux 2022. A Charavines la cérémonie est programmée le **vendredi 7 janvier à 18h en Salle des Cèdres**.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ, RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES

Les études d'aménagement nécessitent de disposer de relevés topographiques des secteurs concernés pour les projets les plus importants. Ceux-ci sont à la charge de la commune. Pour disposer de ces relevés pour ses grands projets la commune a lancé un marché auprès de géomètres-experts. Le Conseil Municipal du 8 novembre a attribué ce marché au cabinet de géomètres-experts geoconsult pour un montant de 6670 € HT.

RENFORT AUPRÈS DE L'ÉQUIPE DE LA CRÈCHE

Cette année la crèche accueille de nombreux bébés, mais aussi des enfants un peu plus âgés qui mobilisent beaucoup l'attention de l'équipe. Pour faire face à cette situation l'équipe a sollicité le bénéfice d'un renfort. Le conseil municipal du 8 novembre a validé cette demande pour l'année scolaire 2021-22. Ce renfort représente une charge supplémentaire d'environ 10 000 € par an.

CRÉATION D'UNE COMMISSION CULTURELLE ÉLARGIE

La commune souhaite promouvoir une culture de proximité adossée sur les envies des habitants. A cette fin est instituée une commission culturelle élargie associant des habitants volontaires. Nous avons ainsi le plaisir d'accueillir autour des élu(e)s : Emilie Bunel, Nicole Delmas, Isabelle Esposito, Martine Hédon, Christine Louis, Françoise Monin, Michel Odru, Marie-Alice Pascual, Christelle Ravetto, Emilie Rebel et Jérôme Serres. Un grand merci à toutes et tous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

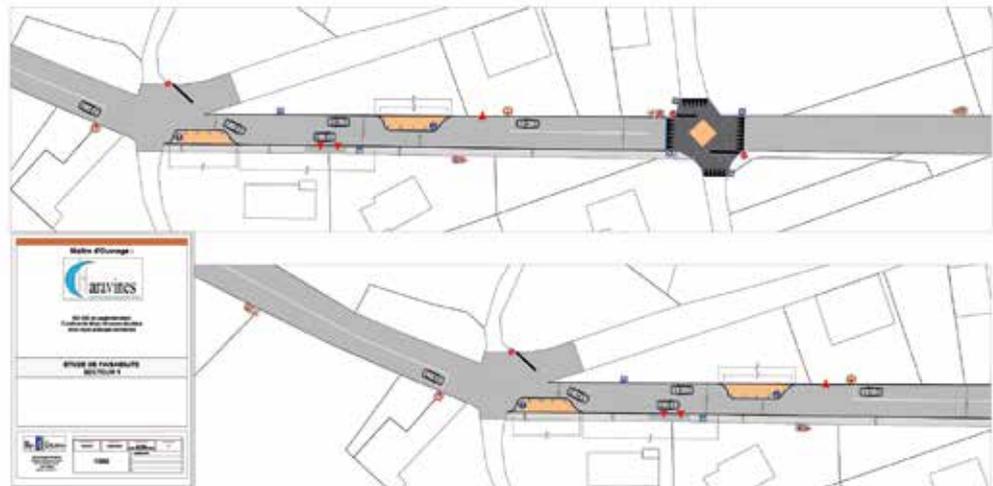
- **APPMN Haute Fure Val d'Ars** : une subvention de 2000 € est attribué pour couvrir les frais de renforcement des berges de la Fure, travaux entrepris par l'association en aval du lieudit la trappe rouge.
- **FNACA de la Sure** : subvention de 320 €

LE FIL DES PROJETS

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ, ROUTE D'OYEU VERS BERNARDIÈRE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Les études pour l'aménagement de sécurité route d'Oyeu sont achevées. Au moment de la rédaction nous attendons la validation du projet par le Département. Le Conseil Municipal a validé le projet lors de sa séance du 8 novembre. Le coût estimatif des travaux est de 43 844 € HT, comprenant l'aménagement Janin phase II et l'aménagement vers Bernardière. La commune fera une demande de subvention auprès du Département pour cette réalisation. L'aménagement vers Bernardière comprendra une double chicane et un plateau traversant ou dispositif dit « vague », tout comme celui du Janin en aval du grand virage.



Le projet d'aménagement Route d'Oyeu, secteur Bernardière

AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Le chantier a démarré en octobre avec l'extension des murs porteurs et la création de la dalle permettant l'agrandissement d'un peu plus de 30 m² de la salle du restaurant. La charpente et la mise hors eau ont été réalisées début novembre. Pendant la phase du chantier ne permettant plus le fonctionnement du service de restauration les enfants sont conduits à déjeuner en salle des Cèdres et en salle annexe.

EN RÉSUMÉ :

- BÂTIMENT COMPTOIR**
- Réflexion ouverte ■
 - Concertation ou pré-études ■
 - Programme arrêté ■
 - Maîtrise d'œuvre organisée ■
 - Etudes achevées ■
 - Marché lancé ■
 - Marché attribué ■
 - Travaux commencés ■
 - Chantier livré ■
 - Opération Soldée ■

- AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ FAYARD-BESSEY**
- Réflexion ouverte ■
 - Concertation ou pré-études ■
 - Programme arrêté ■
 - Maîtrise d'œuvre organisée ■
 - Etudes achevées ■
 - Marché lancé ■
 - Marché attribué ■
 - Travaux commencés ■
 - Chantier livré ■
 - Opération Soldée ■

- SÉCURISATION DE LA CRÈCHE**
- Réflexion ouverte ■
 - Concertation ou pré-études ■
 - Programme arrêté ■
 - Maîtrise d'œuvre organisée ■
 - Etudes achevées ■
 - Marché lancé ■
 - Marché attribué ■
 - Travaux commencés ■
 - Chantier livré ■
 - Opération Soldée ■

ZOOM PROJET



RESTAURATION SCOLAIRE, UN DÉFI QUOTIDIEN !

En additionnant écoles maternelle et élémentaire ce sont près de 150 enfants qui déjeunent tous les jours sous la responsabilité communale, auxquels il convient d'ajouter la petite dizaine de très jeunes enfants au sein de la crèche.

Ces services de restauration sont aujourd'hui indispensables au sein de toute commune disposant d'une école. C'est une condition impérative pour que les familles puissent conjuguer activités professionnelles et sociales des parents et éducation des enfants. A tel point que même quand les effectifs des écoles sont stables les effectifs de la cantine progressent, car la part des familles qui ont besoin de ce service ne cesse d'augmenter.

En organisant ce service la commune doit tenir compte de quatre impératifs :

LA SÉCURITÉ

C'est naturellement la première attente des parents qui confient leurs enfants, et c'est tout autant une préoccupation permanente des agents communaux qui les accueillent et des élus. L'ensemble des accueils péri et extrascolaires dont la restauration représente désormais plus de 100 000 heures-enfants d'accueil par an. La sécurité de tous est un défi quotidien, d'autant plus pour des temps qui sont d'abord des temps de détente pour les enfants !



AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Coût indicatif : 60 000 € HT environ hors nouvel équipement de la cuisine.
- Subvention du Département (Plan Ecole) = 35 000 € environ.

LA FIABILITÉ

Tous les jours l'encadrement doit être assuré. Cette exigence est fortement incorporée par tous les agents. Inévitablement la commune doit faire face aux aléas qui peuvent toucher l'équipe (maladie, impératif) : il n'est pas exceptionnel qu'une secrétaire, un(e) élu(e) ou le maire se mobilisent pour pallier à ces aléas et renforcer l'équipe d'agents quand il n'y a pas d'autres solutions de remplacement.

LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

Les élus sont très attentifs à tous les retours qui peuvent être exprimés à ce sujet. Actuellement les repas sont fournis en liaison froide par un prestataire (Guillaud traiteur). La réchauffe des plats et le service sont assurés par les agents communaux. La Loi EGAlim applicable à compter de janvier 2022 fixe un seuil de produits durables (50%). Par ailleurs la commune a pour projet de créer une cuisine collective communale (voir encadré ci-contre).

LE CADRE ÉDUCATIF

Le temps de restauration est difficile à encadrer. Pour les enfants c'est un temps de relâchement après la concentration exigée en classe. Le temps est très rythmé : appel, prise en main, installation du 1er service, service des différents plats, nettoyage et préparation de la salle pour le 2ème service... etc. Pour les agents il s'agit de gérer toute la logistique du service, de veiller à ce que tous les enfants mangent bien et de tenir un cadre éducatif adapté. Pas toujours facile !

Pour améliorer l'accueil la commune a entrepris d'agrandir la salle de restaurant de l'école élémentaire qui passera de 40 à un peu plus de 70 m² environ. (voir encadré ci-contre).

COMBIEN COÛTE UN REPAS POUR LA COMMUNE ?

Environ 7 €, hors charges de bâtiment et hors charges administratives induites, dont encadrement, environ 3,50 € par repas & achat des repas, 3.40 € TTC pour l'école maternelle et 3.61 € TTC pour l'école élémentaire. Les repas sont facturés aux familles de 3 à 6 € selon les quotients familiaux. Toutes les familles bénéficient donc de la solidarité communale pour l'accès à la restauration scolaire.

UNE CUISINE COMMUNALE À CHARAVINES

Des repas fabriqués localement, avec des produits locaux autant que possible, cuisinés par une équipe de cuisiniers professionnels connue des enfants, des parents et des habitants, en prise sur la vie de notre commune. C'est le projet auquel réfléchit la commune. Une fois vérifiée la faisabilité technique et financière d'un tel projet, une démarche de concertation sera organisée de façon à associer les parents et acteurs locaux concernés.

COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

PRÉVENTION DES INONDATIONS EN AVAL DU JANIN

Voilà des années que la commune sollicite les syndicats intercommunaux* compétents pour la prise en compte de la prévention des risques d'inondation en aval du Janin. Ce domaine a connu de profondes réformes institutionnelles ces dernières années aboutissant à la création de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) et à l'organisation de la compétence dans le cadre de grands syndicats.

UN SECTEUR DÉJÀ URBANISÉ À PROTÉGER

Mi-octobre ont été présentées les premières conclusions des études préliminaires commandées par le SYMBHI et auxquelles la commune est évidemment associée. Il s'agit de répondre à deux grands objectifs : la restauration hydromorphologique du ruisseau et la prévention des inondations. Les études mettent en évidence 5 sous-bassins versants :

- » **SBV1** : Janin en sortie de la zone humide de « En Cuset »
- » **SBV2** : plateau de Montfollet ruisselant sur la route d'Oyeu et repris par le fossé pluvial.
- » **SBV3** : combe de la Bernardière, qui s'écoule notamment le long du chemin descendant sur le hameau.
- » **SBV4** : rive gauche de la vallée en aval de la zone humide en Cuset.
- » **SBV5** : partie urbaine en aval de la confluence du ruisseau du Janin avec la Combe de Bernardière et jusqu'à la Fure.

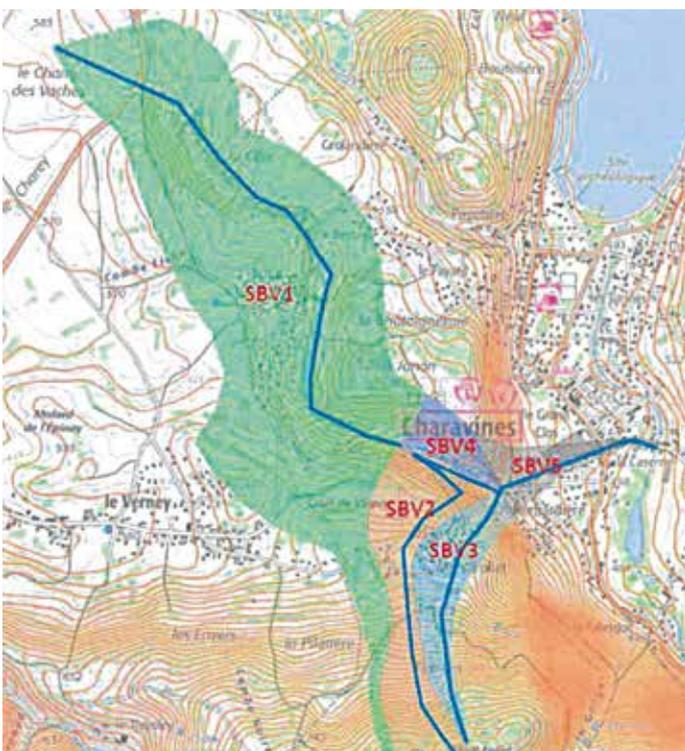
Les différents scénarios présentés (13 en tout) combinent différentes options pour chacune des séquences du linéaire et des sous-bassins.



EVACUER LA DÉCHARGE ET CRÉER DEUX BASSINS DE RÉTENTION.

La commune a privilégié le scénario suivant :

- » **Valoriser au mieux les fonctions naturelles de la zone humide** « En Cuset » et du ruisseau tant en matière de rétention que d'écosystème.
- » En aval **évacuer la décharge des remblais accumulés** pendant les années 80-90 sur la parcelle communale 222 et sans doute sur les parcelles voisines.
- » **Créer un premier bassin de rétention** en lieu et place de la décharge.
- » **Dissocier les écoulements** des bassins du Janin d'une part, et de la Combe de Bernardière d'autre part.
- » **Créer un second bassin de rétention** sur le terrain communal le long de la rue des Lilas en amont des jardins partagés. La commune a avancé son projet d'écosite pour lequel cette ressource en eau pourrait être très utile.
- » Pour le Janin en secteur urbain, **refaire la conduite d'eaux pluviales** qui longe la rue des Lilas puis rejoint les conduites de la rue de la Caserne jusqu'à la Fure.
- » Pour la Combe de Bernardière, **capter et canaliser ces ruissellements** le long de la route d'Oyeu, puis récupérer les eaux pluviales au droit de la rue Principale vers le lieudit le Métral et les conduire jusqu'à la Fure. La commune a en effet écarté l'un des scénarios qui consistait à créer un nouveau lit ouvert pour le ruisseau coupant toutes les propriétés le long de la route d'Oyeu sur la gauche en descendant vers Charavines. La commune a enfin insisté pour que le phasage des futurs travaux intègre comme priorité le traitement de la rue des Lilas qui connaît des problèmes d'inondation réguliers du fait du mauvais état de la conduite actuelle.



CITOYENS D'ICI OU D'AILLEURS

SE PROJETER DANS LE TEMPS, PAS SI FACILE !

Le « temps » semble être une notion peu importante à première vue. Il n'y a pas d'intérêt à en parler dans le bulletin communal, non ? Et pourtant...

Dès l'Antiquité, nos ancêtres inventaient le clepsydre (horloge à eau) et le cadran solaire. Aujourd'hui, nous passons notre temps à lire l'heure sur notre portable, à consulter nos agendas. Nous nous projetons dans le temps long en gérant nos carrières professionnelles, en contractant des emprunts ou en préparant la chambre d'un enfant à naître. Toute notre vie sociale s'inscrit dans un temps, dans des rythmes, dans des cycles.

On peut voir que dans le quotidien même d'une municipalité « le temps » prend une place centrale.

La difficulté est souvent de conjuguer les multiples exigences :

- » Agir pour répondre aux besoins immédiats, plus ou moins urgents.
- » Agir en prévision d'évolutions proches, à l'échelle de quelques années, d'un mandat.
- » Agir en inscrivant l'action dans le temps long, voire très long. C'est le cas notamment quand nous travaillons à des projets d'aménagement lourds, des constructions.

» Mais aussi agir en tenant compte du passé, car nos histoires comptent aussi !

La difficulté est redoublée quand la durée se double d'une forte incertitude. Or notre monde est très incertain. Là où les uns nous promettent l'avenir radieux d'un monde sauvé par les nouvelles technologies, d'autres prédisent un effondrement plus ou moins brutal de notre civilisation. Mille et une graduations sont possibles entre ces deux visions. Chacune aboutit à une autre lecture des besoins à prendre en compte.

Dans ce contexte très incertain quelques lignes de conduite doivent guider une commune :

- » Tenir compte de chacun. Pour les uns l'urgence c'est l'arrivée de la fibre, pour d'autres ce serait plutôt notre sécurité alimentaire face à l'avenir. Les deux préoccupations sont légitimes.
- » Favoriser la vie locale, l'économie locale, la solidarité locale, l'implication citoyenne locale. C'est à la fois une source de vitalité et un facteur de sécurité.



» Prendre appui sur les ressources durables de notre territoire. Pour Charavines c'est la vocation de notre commune à s'inscrire dans de multiples territoires de rayonnement et à accueillir une grande diversité d'activités.

Pour tout projet, la question se pose : que laisserons-nous aux prochains élus ? Et aux prochains habitants ? A nos enfants ? Cela sera-t-il utile ? Est-ce pertinent de construire tel bâtiment ? Comment va-t-il vieillir ? Telle urbanisation va-t-elle durablement mettre en danger la faune et la flore présentes ? A quelle échelle de temps faut-il penser la prévention d'un risque d'inondation ?...

Chaque projet et chaque réflexion nous confrontent au temps qui s'écoule, à la vie qui va.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Une nouvelle proposition est formulée suite à la diffusion du programme :

Dominique Moreau propose la découverte de jeux de société. Un temps pour jouer :

- » **pour les enfants** à partir de 7 ans, 1 fois / mois, le sa. de 14 à 16h
- » **pour les adultes** (jeux stratégiques), 1 à 2 fois / mois, le ve. de 20h à 23h.

Contactez Dominique Moreau :
ingdom18@icloud.com



Quelle politique d'accueil des campings car à Charavines ? Et des commerces itinérants ?

Pour les campings cars la commune va réaliser une aire comprise dans le périmètre actuel du camping, mais avec un accès autonome. L'aire comprendra une borne de service. Une fois l'aire réalisée la commune aura à statuer sur les espaces pour lesquels le stationnement sera autorisé ou pas pour les campings cars.

Pendant toute la période des confinements et restrictions d'ouverture des restaurants la commune a suspendu les autorisations d'installation des commerces alimentaires ambulants hors marché dominical. Depuis quelques semaines des autorisations limitées sont accordées. La commune va réexaminer ses tarifs en la matière.

Les fontaines à eau publiques sont en libre accès, en comptant sur l'esprit de responsabilité des usagers. Par contre l'usage des prises électriques est soumis à autorisation et à paiement quand il s'agit de commerces.



PROPOSER UN CHEMIN DE PHILOSOPHIE AVEC LES ENFANTS....

À partir d' un haïku « Sur un fil tenu » de Daniel Terlizzi

L' arc tend ses couleurs
L' enfant ouvre la main
Le ciel se pose dans sa paume

La nature s'offre à nous, elle est à portée de main, nous n'avons qu'à la recevoir, l'accepter, comme ce bel arc-en-ciel que l'enfant, émerveillé, semble vouloir accueillir au creux de sa paume.

Mais sommes-nous encore capable de nous contenter de si peu, c'est-à-dire de ces cadeaux qui nous viennent spontanément, gratuitement, de la nature ? Savons-nous encore les voir ? Les remarquer ? Avons-nous simplement encore conscience de ses dons généreux ?

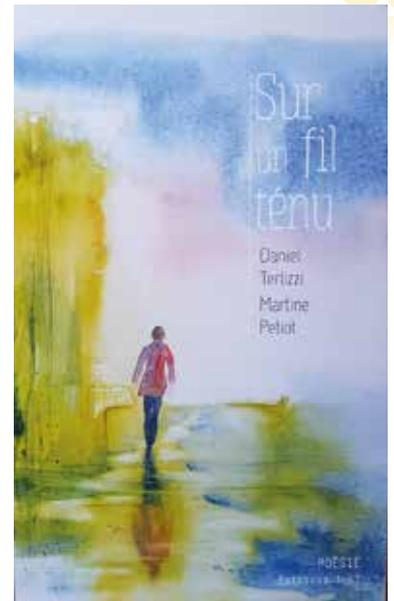
En cette période de fêtes de fin d'année, nous pouvons nous questionner entre les cadeaux que nous nous échangeons et ceux dont la nature nous fait don.

Alors, pourquoi ne pas prendre un instant, s'accorder un moment de réflexion, et repenser Noël : avons-nous besoin de tant de choses (souvent inutiles) ?

Serons-nous heureux de recevoir un soleil couchant, un paysage sous la neige... un arc-en-ciel ? Ces choses gratuites et pourtant sources de grandes émotions : étonnement, émerveillement, apaisement...

Alors, sortons de chez nous, partons en balade, allons rêver auprès du si tranquille lac de Paladru ; partons admirer faune et flore des collines environnantes ; soyons audacieux et risquons-nous à l'air un peu frisquet de la saison, cueillons quelques galets entreposés de-ci de-là par de talentueux artistes... revenons riches de toutes ces merveilles et poursuivons ces moments autour d'un bon chocolat chaud...

Daniel Terlizzi est poète et écrivain sur des thèmes humanistes, à l'image de son implication professionnelle dans l'insertion sociale auprès des publics en difficulté mais aussi à travers son groupe musical « Chantez Avec Nous », très présent dans le quartier Saint-Laurent, au parc Paul Mistral et nombreuses associations de Grenoble.



DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS

ASCOL FOOT 38

Malgré les pertes de licenciés dans le football français, l'Ascol Foot 38, peut se réjouir d'une hausse de ses effectifs entre 2020 et 2021 et des résultats positifs des différentes catégories. Les U13 (nouvelle catégorie) lors de leur premier match de coupe d'Isère se sont imposés 1-0 face à une belle équipe de Virieu.

En plus des belles performances sportives, la vente de diots et de polenta sur le marché a été un succès. D'autres événements sont prévus : l'arbre de Noël le 18/12 et l'annuel tournoi de futsal mi-janvier #EnsembleFaisonsBougerLeTourDuLac



JUDO CLUB DU LAC

Depuis 1971 le judo club du lac, en plus de former quelques champions au niveau régional et national, a permis à des milliers d'enfants et

d'adultes de s'épanouir dans cette discipline qui enseigne avant tout le respect de l'adversaire malgré un engagement physique total. Convivialité, amitié, sérieux et progression restent nos valeurs de base



LOCOACTIVE

Malgré les mesures sanitaires, l'animation jeunesse a continué à proposer des activités adaptées aux nouveaux protocoles et à maintenir un contact essentiel chez des adolescents un peu bouleversés par cette situation.

Avec les beaux jours il a été possible de reprendre la pratique d'ac-



tivités passionnantes et de connaissance du patrimoine visant à agir sur l'éducation et le bien-être. 94 jeunes profitent de ce service en 2021 dont 25 de Charavines.

YCGC

Le YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES reprendra au printemps les locations de stand-up paddles, kayaks, planches à voile et voiliers et les cours collectifs Voile et Kayak à l'année. L'équipe permanente et les bénévoles préparent déjà la saison prochaine. **Plus d'informations sur www.ycgc.org; 04 76 67 47 13**

SPAC

Après une année blanche «COVID», Le SPAC est heureux d'avoir de nouveau pu accueillir des groupes scolaires en Mai, Juin et Septembre, mais aussi les stages d'été pour la découverte ou le perfectionnement en Optimist et Catamaran. En Juillet, malgré la météo, les stages ont été maintenus. Les locations de paddles, canoës, planches à voiles, catamarans, et habitables, les croisières découvertes, et les cours particuliers ont satisfait les pratiquants.

Brèves DES ASSOCIATIONS

ADMR

L'ADMR recherche des bénévoles pour renforcer son groupe sur Charavines et Bilieu.

Renseignements : 04 76 55 71 82

RAM



Le R.A.M devient Relais Petite Enfance du Tour du Lac et continue ses animations pour les enfants et leur assistante maternelle sur les 4 communes du tour du lac. Avec le Relais de la Valdaine, une grande animation autour de la motricité : « S'aventurer » a été proposée et a connu un vrai succès avec une participation de près de 340 personnes dont 191 enfants. Les enfants de 0 à 6 ans ont pu s'aventurer tant sur le plan moteur que sensoriel sous le regard sécurisant de leur famille ou de leur assistante maternelle.

Le relais est à disposition des familles et des professionnels pour toute question sur les modes de garde, les démarches, l'accueil, la parentalité et plus globalement autour de la petite enfance :

09 67 00 48 89

ramdutourdulac@gmail.com

LIROLAC

Dans le cadre d'un projet artistique qui se déroulera en 3 phases : une exposition itinérante, des ateliers et une journée de partage début juillet, la bibliothèque recherches du tissu (en priorité du jean), des pots en verre (confiture) et des planchettes en bois.

Rappel des horaires :

Lundi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h / 15h-18h

Vendredi 16h-18h30

Samedi : 10h-12h

CORRESPONDANCE...

Plaisir d'écrire et de recevoir des lettres... en complément des réseaux sociaux

Lors du recueil des «témoignages» édités en page 4 du Canal, le plaisir d'écrire et de recevoir des lettres nous est apparu comme une évidence pour celles et ceux qui aiment mettre des mots sur des moments d'émotion.

Histoire de vie, témoignages d'une époque à raconter ou tout simplement l'envie d'échanger par quelques mots d'écriture... tout un programme, à la portée de tous, avec pour ambition de rompre un isolement social pour certains d'entre nous.

Le CCAS souhaite impulser ce projet d'échange de lettres en mettant à la disposition de tous des supports d'écriture. La mairie vous propose donc de vous lancer dans l'aventure des échanges écrits au moyen de feuilles et enveloppes jointes au journal.

Valoriser l'Écriture en renforçant le lien intergénérationnel...

Afin de donner un premier élan au projet, nous avons contacté les directrices des deux écoles primaires qui ont répondu très positivement à l'idée de joindre aux colis de fin d'année des Aînés, une lettre, un dessin faits par les enfants.

Pour participer à l'aventure, il vous suffit d'adresser les lettres aux personnes de votre choix ou de donner vos coordonnées à l'accueil de la mairie, à l'attention du CCAS. Nous assurerons un lien entre ceux qui le désirent.

Bonnes écritures à tous !

Si vous souhaitez plus de supports, papiers à lettre et enveloppes sont à votre disposition à l'accueil en mairie.

LA BLUE MUSIC SCHOOL



École alternative de musique créée par Jérémy Rambaud et implantée à Le Pin propose des cours de guitare, piano et batterie d'une durée de une heure. « Alternative » pour miser sur la richesse des rencontres et de la relation et s'adapter à toute personne et tout public, dans sa sphère groupale comme individuelle, au rythme de chacun Une trentaine d'élèves en groupe ou en individuel sont déjà inscrits. Quelques petits événements permettent avec les fonds récoltés de financer du matériel pour les ateliers musique des vacances scolaires.

>> Contact : 06 20 69 22 61

AGENDA

> DÉCEMBRE

• **Le 17-18** : Lancement opération Pass - RDV en salle des réunions : le 17 de 14h à 18h - Le 18 de 9h à 12h.

• **Le 18** : Conteuses de 1 'Arc en Ciel - Salle des Réunions

> JANVIER

• **Le 7 janvier** : Cérémonie des vœux du maire - 18h salle des Cèdres.

• **Le 8** : St-Barbe / Pompier - Salle des Cèdres

• **Le 15** : Contes / Bibliothèque - Salle des réunions de 10h à 12h

• **Le 22** : Atelier de philosophie / Bibliothèque - Salle des Réunions de 9h à 17h

Jeux de société / Bibliothèque - Salle des Permanences de 9h à 12h

• **Le 30** : Boudin / ACCA - Salle Annexe

> FÉVRIER

• **Le 06** : Vide Grenier / Don du sang - Salle des Cèdres de 9h à 18h

• **Le 12** : Contes / Bibliothèque - Salle des réunions de 10h à 12h

Le 22 : Don du sang - Salle des Cèdres

> MARS

• **Le 05** : Loto / Sou des Écoles de Bilieu - Salle des Cèdres

• **Le 19** : St-Patrick - ASCOL Foot - Salles des Cèdres



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• **Octobre** : Gianna GAILLARD, Thomas VACHER

• **Novembre** : Gabin ROBINET, Kassy DEMEURE

DECES

• **Octobre** : LE BRAS Monique épouse KIMPÛNECK

• **Novembre** : MEUNIER-CARUS Marthe épouse JOURNEL

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 6 déc. et 17 janv., 7 février, 7 mars 19h - salle des Réunions

CANAL 118